



Diaporama diffusé lors de la réunion de présentation de l'orientation post 3ème

publié le 27/01/2023 - mis à jour le 30/01/2023

Petite précision :

Ne pas confondre Orientation et affectation.

Actuellement, vous saisissez des vœux d'orientation (2ndeGT, 2nde Pro, CAP).

Au troisième trimestre, en dessous de l'onglet "orientation", apparaîtra l'onglet "affectation" . Vous devrez donc saisir votre ou vos vœux d'affectation c'est à dire le lycée et l'enseignement souhaité (ex : vœux 1 : 2nde GT au lycée jean Macé (avec dérogation car pas établissement de secteur), vœux 2 : 2nde GT de Paul Guérin (Ets de secteur)), en plus de saisir votre ou vos vœux d'orientation définitifs (dans orientation).

Document joint

 [apres_3eme_reunion_parents_cio_2023](#) (PDF de 1.9 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.